

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

| |
|--|
| HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be |
| HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be |
| HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 213 Formuler des plans de soins - Focus Maladies chroniques | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PAIR2B13 | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 72 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Gilly</u> Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be) Charles JAUNIAU (charles.jauniau@helha.be) <u>HELHa Tournai - Salines</u> Chantal PIERLOT (chantal.pierlot@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Patrick SCUTTENAIRE (patrick.scuttenaire@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Wissam BOU SLEIMAN (wissam.bousleiman@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be)</p> | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-----------|--|------------|
| PAIR2B13A | Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique | 48 h / 3 C |
| PAIR2B13B | Radiologie, Imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique) | 18 h / 1 C |
| PAIR2B13C | Approche intégrée par exercices | 6 h / 0 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-----------|--|----|
| PAIR2B13A | Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique | 30 |
| PAIR2B13B | Radiologie, Imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique) | 10 |
| PAIR2B13C | Approche intégrée par exercices | 0 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 21_PAIR2B13A | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 48 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Chantal PIERLOT (chantal.pierlot@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Patrick SCUTTENNAIRE (patrick.scuttenaire@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques.

Centrée sur les maladies chroniques, cette activité d'apprentissage est en lien avec l'objectif continué d'intégration du bloc 2 qui concerne des situations courantes et chroniques dans lesquelles l'étudiant met en œuvre, pour un client stable et son entourage, des interventions autonomes et prescrites liées aux domaines préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dans un cadre organisé et sous supervision. Ces situations se situent dans le cadre extrahospitalier ou hospitalier. Les situations aiguës et complexes seront développées dans le programme des blocs 3 et 4.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

Partie « pathologie médicale »

Identifier les causes et les manifestations cliniques des pathologies diagnostiquées par le médecin

Etablir le lien entre les manifestations cliniques et la pathologie/physiopathologie

Justifier les examens demandés et les renseignements qu'ils apportent

Justifier le traitement mis en place (mesure hygiéno-diététiques et médicaments)

Pour les médicaments administrés, citer les principales indications, les principaux effets secondaires à surveiller et les précautions nécessaires.

Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien au principes généraux

Prérequis :

Anatomie - physiologie - pathologie

Rôle autonome et rôle sur prescription médicale

Objectifs :

Lister les suspicions de complications médicales en lien avec chaque plan de soins de référence

Lister les hypothèses de D.I. les plus fréquentes en lien avec chaque plan de soins de référence

Associer des résultats (grilles NOC) aux hypothèses de DI

Associer des interventions (NIC) aux hypothèses de DI, aux suspicions de complications médicales et aux résultats

Sélectionner dans une vignette clinique l'hypothèse diagnostique confirmée, le résultat et les interventions associés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie « pathologie médicale » (34h)

- Notions d'oncologie intégrées aux pathologies enseignées (0 ou 2h)

- Respiratoire (8h)

1. BPCO et infections respiratoires

2. Asthme

3. Cancer du poumon et épanchement pleural

4. Insuffisance respiratoire chronique

5. Apnées du sommeil

- Cardio-vasculaire (10h) :

1. HTA et les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires,

2. La maladie coronaire (angor) infarctus cité mais vu en 4ème

3. L'insuffisance cardiaque (décompensation en 4ème)

4. Les valvulopathies, la péricardite, les troubles du rythme les plus fréquents (FA, extrasystole, ...) de manière succincte

5. Les artériopathies chroniques des membres inférieurs

- Gastro-entérologie (10h) : pathologies chroniques des voies digestives, du foie et du pancréas

1. Œsophage : œsophagite et reflux

2. Estomac : ulcère gastroduodéal, gastrite, cancer gastrique

3. Intestins : maladies inflammatoires chroniques, syndrome de malabsorption, colopathies fonctionnelles, cancer colorectal, polypes, diverticules

4. Foie : hépatites chroniques, cirrhose, insuffisance hépatique

5. Pancréas : pancréatite chronique

- Néphrologie (4 ou 6h) : maladies rénales chroniques et insuffisances rénales chronique et terminale

Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien au principes généraux »

Raisonnement clinique (4h)

Plan de soins destiné au patient insuffisant respiratoire chronique (2h)

Exemples : Une prochaine réunion sera programmée pour élaborer les plans de soins

Suspicion de complication médicale : Carbonarcose, Hypoxémie, Surinfection

D.I. : Intolérance à l'activité, Peur

Plan de soins destiné au patient insuffisant cardiaque chronique (2h)

Plan de soins destiné au patient dénutri (3h)

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage 213-A Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique est une épreuve écrite programmée au cours de la 2ème période d'évaluation. L'examen vaut 30 points sur les 40 points de l'UE.

L'évaluation de l'activité d'apprentissage se fera sur base d'un ou plusieurs cas cliniques.

Les points sont répartis de la manière suivante entre les pathologies et les soins infirmiers :
21 points sur 30 pour la pathologie et 9 points sur 30 pour les soins infirmiers

Cet examen peut mobiliser les compétences et acquis d'apprentissage du bloc 1.

L'UE peut ne pas être validée après délibération en cas de non maîtrise de connaissances définies comme incontournables pour l'acquisition des acquis d'apprentissages de l'activité d'apprentissage.

Les modalités d'évaluation sont définies dans l'annexe à la fiche ECTS, communiquées aux étudiants lors du cours et disponibles sur ConnectED.

En cas d'échec, les modalités d'évaluation sont identiques pour la 3ème période d'évaluation.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code

couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
 Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Radiologie, Imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique) | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 21_PAIR2B13B | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 18 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Patrick SCUTTENAIRE (patrick.scuttenaire@helha.be) Wissam BOU SLEIMAN (wissam.bousleiman@helha.be) Patrick SCUTTENAIRE (patrick.scuttenaire@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques.

L'infirmier sera amené à accompagner régulièrement des personnes faisant l'objet d'examens radiologiques et autres techniques d'investigation. Les savoirs et savoir-faire développés dans le cadre du cours sont indispensables à l'infirmier pour informer, préparer et assurer la surveillance et la sécurité du client.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Faire des liens entre les données médicales et les techniques d'investigation présentes dans la situation du patient
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Justifier les mesures de radioprotection élémentaires à prendre pour le personnel et le patient
- Décrire et expliquer les principes des principales techniques de radiologie et d'investigation
- Formuler oralement ou par écrit les informations à donner au patient à propos des examens courants
- Décrire et différencier les radiations ionisantes
- Expliquer les effets biologiques des radiations ionisantes
- Expliquer les risques des radiations ionisantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notions de biophysique
- Mesures de radioprotection
- Endoscopies
- Radiologie et scanner
- Scintigraphie
- Echographie
- Résonance magnétique nucléaire

Démarches d'apprentissage

- Méthode expositive
- Illustration avec supports audio-visuels
- Exercices de synthèse pour les examens courants

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

- Syllabus
- Diaporama du cours
- Supports audio-visuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exe | 100 | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage RAdiologie se fera par un examen écrit en juin. L'examen vaut 10 points sur les 40 points de l'UE.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP » .

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour 3me période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approche intégrée par exercices | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 21_PAIR2B13C | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 0 C | Volume horaire | 6 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 0 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Les exercices sont intégrés aux activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | | | | |

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).